



Formalités administratives
Des étudiants en Master(e)s ou Mastères Spécialisés
Année universitaire 2019/2020

Documents administratifs à déposer sur l'espace personnel « AURION » au
format PDF

Etudiants européens

- Attestation de responsabilité civile en cours de validité,
- Attestation CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)

Etudiants internationaux hors Europe

- Attestation de responsabilité civile en cours de validité,
- Attestation CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)
- Copie du passeport ou de la carte de séjour